

LA FORMATION C.Q.P. ANIMATEUR TIR À L'ARC (ALLÉGÉE)

■ Champs d'activité :

- Travailler dans le secteur socio éducatif
- Proposer et mettre en place des projets éducatifs
- Travailler dans le secteur touristique (camping, station de montagne...)
- Proposer des activités de découverte du tir à l'arc et répondre aux attentes du public et de sa structure

■ Conditions d'entrée en formation :

- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1)
- Avoir 18ans le jour de l'Examen
- Un allégement de formation est prévu pour les personnes ayant un diplôme de niveau IV dans le champ du sport, un niveau de performance, un diplôme fédéral ou une expérience professionnelle validée par une carte professionnelle.

■ L'examen du C.Q.P. Animateur Tir à l'Arc :

Les évaluations permettant la certification valideront les compétences, les aptitudes et les connaissances du candidat :

- une épreuve de mise en situation pédagogique et entretien sur la mise en situation pédagogique (50min)
- une épreuve écrite (1h30)
- une épreuve technique
- une épreuve orale (25min)

Un rapport : le candidat élabore un rapport mentionnant le cadre et les objectifs de son action ainsi que les caractéristiques de la structure et des publics auxquels il s'adresse. Ce document doit présenter les éléments descriptifs de sa structure, la typologie des publics ciblés, les aspects généraux du projet de la structure, l'expression de ses motivations et de son projet professionnel.

■ Organisation de la formation :

- Organisé par le Comité Régional
- 40 heures de formation
- 4 Blocs : Bloc 1 : Accueil des publics avant, pendant et après la séance
Bloc 2 : Encadrement de séance d'animation Tir à l'Arc
Bloc 3 : Développement de projet Tir à l'Arc au sein de la structure
Bloc 4 : Assurer une pratique sécurisée

■ Cout de la formation : 920€ (620€ à la FFTA, 300€ au C.R.)

- 500€ frais pédagogiques (tarif imposé par la FFTA)
- 120€ frais de gestion administrative FFTA (tarif imposé par la FFTA)
- 250€ frais pédagogique - Restauration & Hébergement Comité Régional
- 50€ frais de gestion administrative Comité Régional

■ Coordonnées d'inscription & informations complémentaires :

- **Licenciés FFTA** => Inscription via votre « Espace Licenciés » sur le site de la FFTA
- **Non Licenciés** => Inscription par email : secretariat@tiralarc-normandie.asso.fr
- **Paiement** de la formation auprès du secrétariat du Comité Régional

■ Dates & Lieux de formation

- Formation : 26 Février au 01 Mars 2018 au CSN Houlgate
- Examen : 02 Mars 2018 au CSN Houlgate